



PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépôt légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org

“ Attention !

Pour cause de jour férié, le marché se tiendra les jeudi 24 et le jeudi 31 décembre. Toujours le matin et toujours sur la Place du Barry. ”

Dernière minute...

MARSSAC AVENTURE organise son assemblée générale le 11 décembre 2009 à partir de 20h30 à l'extension de la salle municipale de Marssac.

Ordre du jour : Bilan financier - bilan des activités : VTT FOOT MARCHÉ - Election du bureau - Prévisions 2010 - Présentation du site Internet. Nous clôturerons cette soirée par un pot de l'amitié avec tous nos partenaires, membres et invités.

Le président de MARSSAC AVENTURE

Attention, notez sur vos agendas. Le prochain Marssac Info sortira début février. Nous vous proposons un numéro double janvier/février.

Vous avez donc jusqu'au **20 janvier 2010** pour nous faire parvenir vos éléments.

pascal.crepin@wanadoo.fr
Passez de très bonnes fêtes.

[sommaire]

AG de Marssac aventure	p 2
Horaires de fête pour le marché	p 2
Les travaux sur notre commune	p 3
Exposition du SCOT	p 3
Les lauréats du concours "maisons et balcons fleuris"	p 4
Un concert solidaire	p 4
Compte-rendu de la réunion publique du 13 novembre	p 5
Nouvelle réglementation pour les puits et les forages	p 6
Une nouvelle entreprise à Marssac	p 6
Numéros utiles	p 6
Avis d'enquête publique	p 7
Les parrains de l'opération "un arbre un enfant"	p 7
Dossier : nos transports scolaires	p 8 & 9
Bibliothèque associative	p 10
Communiqué des amis des écoles	p 10
Communiqué de la FNACA	p 10
La boule marssacoise accède à la 2ème division	p 11
Noces d'or et de diamant au Club des Aînés	p 11
Programme du concert de Noël	p 12
Le Père Noël sera là !	p 12
Le programmes des fêtes de fin d'année à Marssac	p 13
Information sur l'eau	p 14
Commémoration du 11 novembre	p 15
Inauguration de la Maison des Loisirs et des associations	p 16
Le Noël des tout petits	p 17
Portes ouvertes de Temps Danse	p 17
Un grand merci à l'association des commerçants du marché	p 17
Les murmures du vieux pressoir	p 18
Les réponses et les gagnants de notre jeu "un quiz à toute vapeur"	p 19
La parole à "Bien vivre"	p 20
Lous Baroudaires organise son loto	p 20
Attention au monoxyde de carbone	p 21
Les actions 2009 du Pays de l'albigeois et des bastides	p 22 & 23
Retour sur le tournage du film "le fils à Jo"	p 23
Invitation au repas des Aînés	p 24



Travaux communaux

Des améliorations apportées à notre église

Les travaux de rénovation des murs de soubassement des différentes chapelles et du chœur de l'église ont débuté le 9 novembre. Il s'agit de restaurer les parois, en atténuant l'humidité ambiante au pied de l'édifice et en laissant "respirer" les murs. C'est à l'entreprise SNRB, société spécialisée dans les édifices et monuments classés, dont une partie des équipes travaille actuellement à la rénovation de bâtiments protégés à Cordes sur Ciel, que nous avons confié ce chantier. Celui-ci va durer 5 à 6 semaines, jusqu'à mi-décembre. Il consiste, suivant les recommandations de M. Novella, architecte du service départemental du patrimoine, à enlever les matériaux superficiels apposés au pied des murs (plaques de bois, moquette, mortier...), à mettre à nu les pierres de soubassement et à mettre en place un enduit à la chaux sur une hauteur de 1,2 m à 2 m.

Le coût des travaux s'élève à 19 000 euros. La réparation sur l'installation campanaire (les cloches) et l'amélioration du câblage électrique sont aussi programmées.

Les estimations pour les travaux de peinture des murs et des plafonds ne sont pas encore arrêtées. Il est d'abord nécessaire de vérifier les décors originaux du plafond de la nef. Une expertise va donc être réalisée par un décorateur agréé du service du patrimoine. Celui-ci a d'ores et déjà noté la présence de traces d'un ciel constellé, bleu et or.

Si des aînés marssacois se souviennent de ce fameux "ciel", qu'ils veuillent bien contacter la mairie ou M. G. Bolzinger, du comité paroissial.

La municipalité prie d'avance les marssacois d'accepter ses excuses pour la gêne occasionnée.



Mise en place du gazon synthétique à l'école maternelle

Dernière opération d'amélioration aux abords de l'école maternelle, la pose du gazon synthétique par l'entreprise Arnaud Environnement, le long de la rue de l'église, permet à nos petits bambins de profiter au mieux de la cour : jeux divers, roulades, rondes,....

Exposition du SCOT

Les panneaux de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Schéma

de Cohérence Territoriale seront exposés à la mairie du 21 décembre au 6 janvier. Il s'agit de la présentation du projet politique qui définit les grands objectifs de développement des 44 communes du territoire du SCOT dont fait partie

la C2A. Ce projet est décliné en 3 thématiques : Social, Habitat, Urbanisme / Protection de l'environnement / Développement économique et commercial.



Concours des maisons et balcons fleuris 2009 : le rendez-vous des passionnés des jardins



Les passionnés des jardins et plantes fleuries se sont donnés rendez-vous le 23 octobre dernier pour la remise des prix du concours 2009 des maisons et balcons fleuris. 40 jardins et balcons fleuris avaient été retenus par les élus de la commission fleurissement et cadre de vie au cours de leurs périples à vélo dans Marssac. Les marssacoises et marssacois présents ce soir là ont pu admirer, grâce à un diaporama, les plus beaux d'entre eux. Ils ont pu sentir aussi combien les élus de la commission sont

attachés à leur mission et sont sensibles aux efforts que chacun peut faire pour améliorer le cadre de vie de la commune.

Tout le monde peut, par des gestes simples, contribuer à l'embellissement de sa maison, de son balcon, de sa rue, voire du domaine public.

Les gagnants pour 2009 sont :

Maison fleurie

1er prix: M. et Me DELCROS
2ème prix: M. et Me GAZAGNE

3ème prix: Mr et Me BLANC

Un prix spécial encouragements a été adressé à M. et Me FREGONESE afin de départager le troisième et le quatrième de la catégorie.

Balcons et terrasses fleuris

1er prix: Me LOPEZ
2ème prix: Me DURIEUX-GALAU
3ème prix: Mr et Me BOAT

Jardin familial

1er prix: Me MIENVILLE
2ème prix: M. et Me LASSAUVETAT
3ème prix: Mr et Me VAUR

Un concert solidaire



Samedi 28 novembre à la salle polyvalente a eu lieu le concert de soutien aux familles sinistrées de Polemde, ce fut une belle soirée riche en rencontres ! Nous remer-

cions les groupes "RATR", "Z'empafées" et "Loaded" de s'être investis pour cette belle cause. Nous vous rappelons que les bénéfices de cette soirée sont reversés à l'association Polemde et serviront à rénover

le quartier "Polemde" de Ouagadougou au Burkina Faso, durement touché par les inondations du 1^{er} septembre, qui ont fait 150 000 sans abris dans ce pays .

Si vous souhaitez plus de renseignements sur l'action de l'association Polemde, vous pouvez contacter le Multi accueil "Chapi-Chapo", qui soutient cette action depuis le début.

www.polemde.org
Multi accueil chapi - chapo
05.63.53.15.88



La réunion publique fait le plein

Le public était nombreux, ce vendredi 13 novembre, à la mairie de Marssac, pour assister à la réunion publique organisée par la municipalité. Trois thèmes étaient à l'ordre du jour.

Mme le Maire, Mme Anne Roumegas Porche, adjointe aux finances, et M. Griggo, représentant de la SEM81, ont d'abord présenté **le nouveau programme d'urbanisation de la ZAC**. Un diaporama a permis de découvrir la nouvelle répartition des 150 logements prévus sur la zone ainsi qu'un visuel du programme des 21 logements que Tarn Habitat construira en 2010 et des 6 maisons en accession à la propriété prévues aussi pour 2010. Pour terminer, Mme le Maire et Mme Roumegas Porche ont rappelé les difficultés de commercialisation du foncier sur cette zone. Ces difficultés sont liées à la crise et au fait que le territoire de la commune de Marssac n'est pas éligible à la loi Scellier et ne présente donc plus d'intérêt pour les investisseurs immobiliers. Pour atteindre l'équilibre financier mis à mal par ce contexte, plusieurs mesures ont été mises en place : modification des aménagements publics initialement prévus et participation de la commune à leurs coûts, allongement de la durée de la convention d'aménagement et mise en place d'une nouvelle politique de commercialisation.

Mme le maire a expliqué ensuite la **réorganisation de la collecte des ordures ménagères** : à partir d'avril 2010, il n'y aura plus qu'une seule collecte par semaine pour les ordures ménagères et la caisse jaune, un container de stockage étant fourni gratuitement à chaque



logement. Le verre, quant à lui, sera collecté uniquement dans les colonnes à verre qui vont être installées sur toute la commune.

Si certains ont exprimé des réserves sur la diminution de la qualité du service rendu, tout le monde fut d'accord pour reconnaître la nécessité de maîtriser au maximum les coûts de gestion de la collecte.

Puis M. Doré, adjoint à l'urbanisme, a présenté le projet "déplacements doux" que les élus ont élaboré avec les membres de la commission extra municipale durant l'été. 9 voies piétonnes et 3 pistes cyclables ont été recensées pour faciliter les déplacements sur la commune à ceux qui laissent leur voiture au garage. La programmation sera réalisée sur 4 ans. La première des voies piétonnes sera créée le long des rues Bernissard et Lizes d'ici la fin de l'année. M. Doré a informé également les marssacois qu'une sous-commission va travailler sur **l'accessibilité des bâtiments et l'adaptation des trottoirs aux personnes à mobilité réduite**. Les

personnes qui souhaiteraient participer à cette réflexion peuvent se faire connaître à la mairie. Ils seront les bienvenus.

Au final un temps d'échange fut consacré aux questions diverses dont la mise en sécurité de la rue des Peyragues, de nombreux riverains de la rue étant présents dans l'assistance. Mme le Maire et M. Doré ont rappelé que la municipalité est consciente des problèmes de sécurité que pose cette voie départementale. Les élus ont repris l'étude de ce projet que la précédente municipalité avait mis en route avec la DDEA. Une réunion avec les représentants de la DDEA a eu lieu en octobre. Les élus de la commission urbanisme et travaux ont ainsi pu prendre connaissance de l'avancée des études des services de l'Etat. Un second rendez vous a été pris pour mieux cerner l'estimation des coûts. Dès que la municipalité sera en mesure de donner des informations fiables sur cette étude, elle en fera part aux riverains.



Puits et forages domestiques (rappel)

une nouvelle réglementation

Le décret du 2 juillet 2008 fixe l'obligation, **pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, de déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie.** Cette obligation est rentrée en vigueur depuis le 1er janvier 2009.

Ainsi, tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

La déclaration doit être réalisée en remplissant le formulaire à télécharger, en reprenant les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) ainsi que des informations relatives

au réseau de distribution de l'eau prélevée. Ce formulaire devra être déposé en mairie de la commune concernée.

Pour télécharger le formulaire, rendez-vous sur :

<http://www.forages-domestiques.gouv.fr>
ou demandez à votre Mairie



Une nouvelle entreprise à Marssac

Depuis le 31 août, la plomberie DEVEZE CHRISTOPHE se tient à votre disposition.

Souvent absorbés par de gros chantiers certains plombiers ne peuvent se déplacer pour des petits travaux, Christophe est là pour ça.

Qu'il s'agisse de réparations, d'installations ou de modifications, il est à votre service.

Soucieux de répondre à vos attentes, vous pourrez parler avec lui des solutions à amener pour réaliser vos installations ou réparer celles déjà existantes.

N'hésitez pas à l'appeler au 06 01 82 87 46 ou au 05 63 53 30 97.

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81

Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap Moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en Plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux Personnes Agées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557



Enquête publique sur le projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Commune de MARSSAC sur TARN

Par arrêté en date du 6 novembre 2009,

Madame le Maire de MARSSAC sur TARN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 3 du P.L.U.

A cet effet, Monsieur Michel FERNANDEZ, Commandant de pompiers retraité, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du 30 novembre 2009 au 8 janvier 2010 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi,

vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, fermeture à 16h00 le vendredi).

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie les jours suivants :

- Lundi 30 novembre 2009 de 13h30 à 17h00,
- Jeudi 17 décembre 2009 de 13h30 à 17h00,
- Vendredi 8 janvier 2010 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.

Madame le Maire, A.M. ROSÉ

Un arbre, un enfant



De par son étendue, la commune de MARSSAC regorge d'espaces verts à arborer, et de par son dynamisme, elle compte chaque année plusieurs naissances.

Forte de ces constats la commission "Fleurissement et Cadre de Vie" a organisé l'opération "un enfant, un arbre", dont le principe est de permettre aux enfants nés au cours de l'année écoulée (01/11/08 au 30/10/09) de "parrainer" un arbre offert et planté par la commune au sein d'espaces verts disponibles.

Les parents des enfants concernés, ayant répondu favorablement au courrier leur proposant de participer à cette manifestation, se sont retrouvés à la Mairie le samedi 21 novembre pour une cérémonie réunissant Mme le Maire, les membres de la commission, et bien sûr les tous jeunes marssacois. Chaque famille a tiré au sort l'arbre dont leur enfant sera le parrain et sur lequel un petit panneau de bois au prénom de l'enfant sera apposé, pour matérialiser le parrainage.

La Commission a fait le choix d'essences adaptées à la région, telles que poiriers à fleurs, mûriers platanes, chênes verts, charmillles... qui viendront cette année arborer la Maison des loisirs et des associations et l'espace Saint Exupéry.

Merci aux parents **d'Emma, Léonie, Stacy, Lucas, Paul, Rafaël, Timeo, Tom, Maël, Thomas, Joshua, Enzo**, d'avoir accepté notre proposition.

Nous espérons que ce lien entre leur enfant et l'arbre soit aussi pour eux un moyen de les sensibiliser au respect de la nature, de leur environnement, et à la nécessité, pour notre avenir commun, de préserver ce geste ancestral de plantation, pour offrir à notre planète ce "poumon vert" indispensable.

Qu'en devenant grands et forts, comme leur arbre, ces enfants puissent aussi se rappeler qu'ils ont eux aussi des racines dans leur village de Marssac !

A l'année prochaine !





Transports scolaires de la C2A

Entretien avec M. Jean-Michel Bouat, Président de la commission "déplacements-mobilité" de la Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois



M. le Président, de quoi s'occupe la commission Déplacements-mobilité que vous présidez à la C2A ?

JMB - Cette commission œuvre autour de trois projets fédérateurs :

- Les transports urbains, l'accessibilité, le fret
- Les déplacements doux, les pistes cyclables et les sentiers de randonnées
- Les infrastructures routières, les parcs de stationnement et la voirie.

Comme vous pouvez le constater cette commission couvre un très large spectre.

Parlez nous plus précisément des transports urbains :

JMB - En premier lieu je veux souligner notre particularité dans l'organisation de notre service de transports urbains : nous avons un service intégré à notre collectivité en "régie directe". Nos prédécesseurs ont fait le choix de ne pas organiser de délégation de service public vers une société privée. Je crois qu'il est important de souligner ce choix "politique" alors que, dans notre pays, très peu de collectivités choisissent ce mode d'exploitation. Il est vrai que ce système est très

contraignant et oblige les politiques qui le gèrent à s'y impliquer. C'est aussi ce qui, à mon avis, rend la tâche plus passionnante.

En quelques chiffres, le service ALBIBUS c'est :

- 75 personnes qui œuvrent tous les jours.
- 35 autobus
- 2.5 millions de voyages
- 2 317 cartes scolaires 2009/2010
- 1.222.000 kilomètres parcourus

Les transports scolaires sont assurés par le service des transports urbains de la C2A.

Quelle en est l'organisation ?

JMB - En 2007, la C2A a repris la compétence transport scolaire, assumée jusque là par le conseil général. Nos prédécesseurs ont tout fait pour doter notre collectivité d'un service de transport urbain performant et présent dans le plus grand nombre de communes de la C2A.

Les scolaires représentent 80 % du volume de voyageurs qu'Albibus transporte. C'est un chiffre que l'on retrouve dans beaucoup de réseaux de transports dans l'hexagone.

Mais nous ne devons pas laisser de côté les 20% de grands albigeois qui prennent aussi les transports en commun. ALBIBUS, c'est un service de transport collectif, ouvert à tous les publics.

Ma responsabilité d'élu est d'assurer à TOUS les usagers un service fiable, performant et économique.

Les parents d'élèves de Marssac soulignent des problèmes de sécurité et de retards sur la ligne qui dessert Marssac- Bellevue.

Que pouvez-vous leur répondre ?

JMB - Pour répondre le mieux possible à votre question, je vais distinguer les problèmes de sécurité et les problèmes de retard.

Pour les problèmes de sécurité, il est vrai que les jeunes marssacois n'ont plus de service spécifique scolaire en matière de transport. Ils utilisent le système de transport collectif dont bénéficient tous les grands albigeois. Le fait d'adhérer à une communauté urbaine possède des avantages comme le cadencement du service qui leur permet de rentrer plus tôt ou plus tard mais aussi des contraintes (bus collectif, nombre de places assises).

Je tiens d'abord à souligner le professionnalisme de tous les conducteurs d'ALBIBUS, leur dévouement et leur sens du service public. Le risque zéro n'existe malheureusement pas et je ne suis pas en mesure de l'assurer. Je ne peux agir que sur l'atténuation du danger en équipant les bus de la liaison radio par GPS, en utilisant des bus modernes, fiables, performants, en veillant au contrôle quotidien du matériel et des hommes par les cadres d'ALBIBUS. N'oublions pas que sur la rocade Marssac-Albi, nos bus ne dépassent pas le 70km/heure alors qu'un autocar utilisé pour le transport scolaire roulera 100km/heure.

Le conducteur a plus le temps de réagir en cas de freinage intempestif.

Pour les problèmes de retard, Madame le Maire et moi-même avons rencontré M. le Proviseur du lycée Bellevue pour lui faire part des



difficultés que rencontraient les jeunes marssacois utilisateurs des transports en commun. Pour faire court, M. le Proviseur a accepté que nous lui transmettions la liste des élèves concernés afin que ceux-ci bénéficient d'un régime spécial jusqu'à la fin des travaux de la rocade (décembre). Pour la rentrée 2010, le décalage de six minutes de l'heure de début de cours sera envisagé si les ralentissements perdurent à l'entrée d'Albi.

Quelles orientations majeures la commission que vous présidez veut-elle pour l'organisation des déplacements dans la communauté d'agglomération pour l'avenir ?

JMB - Après avoir travaillé sur la nouvelle grille tarifaire et la nouvelle billettique (carte Pastel), nous allons nous concentrer à présent sur la mise en œuvre du PDUC (Plan de déplacements urbains communautaires). C'est une démarche volon-



taire et libre. Notre objectif est simple : Pacifier, Prioriser et Planifier.

Pacifier, c'est-à-dire ne plus opposer les différents moyens de déplacements, limitation de la vitesse sur la rocade...

Prioriser pour donner de l'élan aux moyens de transports fortement décarbonnés. C'est aussi mettre en œuvre des choix forts pour nos modes de transport (couloir de bus,

parking de covoiturage, pistes cyclables...)

Planifier, le PDUC est un document opposable au même titre qu'un SCOT ou qu'un PLU. Dès son adoption il imposera ses choix et ses orientations dans le temps et au-delà de nos mandats (10 ans).

*Jean-Michel BOUAT
Vice-président de la C2A
En charge de la mobilité*

Les transports scolaires des élèves de Marssac

178 élèves de Marssac, 122 collégiens et 56 lycéens, prennent le bus pour aller en classe sur Albi.

96 de ces collégiens et 32 de ces lycéens sont élèves à Bellevue. La carte scolaire coûte 70 euros pour un abonnement annuel qui leur permet un aller retour par jour pour se rendre en cours.

“Mme Lydie Picaronie, adjointe déléguée aux affaires scolaires, reçoit les parents d'élèves sur rendez-vous en mairie tel : 05 63 55 40 47”

13 novembre : rencontre de Mme le Maire et de M. Bouat avec M. Lecomte, proviseur de Bellevue

Cette rencontre avait été décidée au cours de la réunion qui s'est tenue le 22 octobre entre les services transports de la C2A et les parents d'élèves de Marssac.

Elle a eu lieu le 13 novembre à 11 H. Il a été convenu avec M. le proviseur que le service des transports communiquerait aux deux conseillères principales d'éducation de Bellevue la liste des élèves utilisateurs de la ligne L afin qu'ils ne soient pas pénalisés par les retards dus aux travaux routiers. Il a été aussi convenu que

le cadencement des bus sera maintenu en juillet jusqu'à la fin des examens afin de permettre aux élèves de se déplacer sans problème. Les services de la préfecture vont aussi être relancés afin d'étudier avec eux l'amélioration de la sécurité des abords de l'établissement.

Bibliothèque associative "la vieille cantine"



Depuis le début de l'année scolaire, les membres du bureau et ses bénévoles ont le plaisir d'accueillir tous les élèves de classes primaires et maternelles les lundis à tour de rôle. Un partenariat avec la directrice et les enseignants a permis aux classes de CM2, CM1 de découvrir les lieux, les livres et de participer à certaines recherches.

Les classes maternelles ont eu l'opportunité, grâce à Mme DEBOU-

CHONY, d'approcher la technique de la sculpture en argile et les enfants des 4 classes ont pu fabriquer, qui une souris, qui une tortue pour le plus grand plaisir de tous.

Nos nouveautés ce mois-ci :

Michel Sardou "et qu'on en parle plus" ...
Santis "cercle des douze"...
Arlesto "trolleympiades"...
Dodier " bloche 21 deni de fuite"...
et bien d'autres...

FERMETURE DURANT LES VACANCES DE NOEL, à partir du vendredi 18 décembre

Réouverture le LUNDI 4 JANVIER 2010

Tout le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de Noël, et une bonne année 2010.



Toute l'Equipe des Amis de l'Ecole de Marssac et l'Equipe Enseignante vous remercient de votre participation au Loto de l'Ecole Vendredi 13 novembre 2009.

Prochains Rendez-vous :

- **Marché de Noël** de Marssac le Samedi 12 décembre 2009.
- **Vente de vêtements** enfants pour

les soldes le vendredi 15 janvier à partir de 16h30 (lieu à préciser)

L'Association a toujours besoin d'aide. De nouveaux parents seront les bienvenus !

!! NOUVEAU !!

Retrouvez-nous sur notre Blog : <http://amis.ecole.marssac.over-blog.fr>
Ou écrivez nous sur : amis.ecole.marssac@gmail.com

A bientôt !

Communiqué de la FNACA

Le Comité FNACA de Marssac souhaite un très joyeux Noël à tous ses adhérents et leur présente ses vœux les meilleurs pour l'an nouveau.



La boule marssacoise accède à la 2^{ème} division

Le championnat de club est terminé et nous n'avons pas pu accéder à la finale (battus par Graulhet en 1/2). Il s'en est fallu d'un rien et la défaite est restée amère car nous avons les moyens de passer. Battus ensuite pour la 3^{ème} place par St Sulpice, nous terminons donc à la 4^{ème} place.



Mais le principal objectif du début de saison a été atteint, à savoir la montée en 2^{ème} division et c'est une très grande satisfaction pour le club. L'année prochaine nous nous mesurerons à des clubs plus presti-

gieux et c'est une belle récompense. Tous les joueurs sont conscients que l'année prochaine sera très difficile mais ils sont déjà tous prêts pour ces prochaines rencontres.

Nous avons réalisé une excellente saison dans ce championnat et il faudra encore compter sur nous en 2010.



Noces d'or et de diamant au Club des Aînés

Le 24 novembre 2009, le Club de L'Amitié et des Aînés de Marssac a fêté 4 anniversaires de mariage en présence de Mme Anne-Marie ROSE Maire de Marssac et Mme Lydie PICARONIE adjointe. Etaient excusés Mr Jacques VALAX Conseiller Général et Député et Mr DURAND Président départemental des Aînés Ruraux

- noce de diamant (60 ans de mariage) Mr et Mme NEGRIER

- noce d'or (50 ans de mariage) pour Mr et Mme BRUNET, Mr et Mme COLOMBIER, Mr et Mme SIGAL

Un grand nombre d'adhérents était venu à la salle municipale pour les entourer de leur amitié. La Présidente Mme Nicolle ROCHE a retracé la vie de chacun d'eux et leur dévouement au sein de diverses associations. Mme le Maire a souligné les valeurs du mariage et a

offert à chaque couple la médaille de la Ville de MARSSAC. Le Club a distribué à chacun d'eux un cadeau ainsi qu'un livre offert par Mr Jacques VALAX. L'après-midi s'est prolongée par un délicieux goûter avec chansons et danses.

Nous garderons un très bon souvenir de cette fête chaleureuse et cordiale.

Vendredi 18 décembre 2009 / 20h30

Concert de Noël

En l'église de Marssac

PROGRAMME

Mélo die'nSol

Tu es mon autre - *Maurane*
La chapelle de Harlem - *J. Manson*
Je n'aurai pas le temps - *M. Fugain*
L'amitié - *F. Hardy*
Je veux chanter pour ceux - *M. Berger*
Chanter - *F. Pagny*

Cad'en Sol

Ah, vous étiez là - *TSF*
Fantaisie pour chœur à bouche fermée - *Jehan Alain*
Alik mini Salam - *Traditionnel marocain*
Lou magnificat - *Trad. Chant de Noël nissart*
Arirang - *Trad. coréen*
Hey Holassôc - *Trad. hongrois*
Seri sera - *Trad. corse*

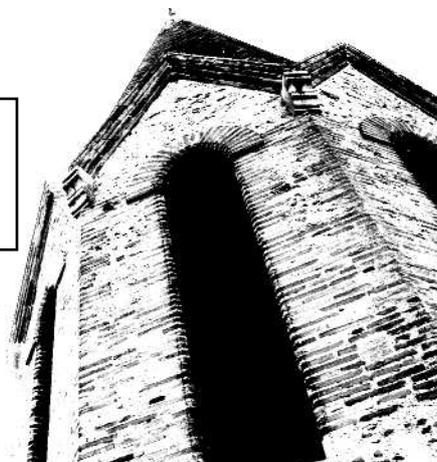
Les Croquenotes

Connaissez-vous là-bas - *Trad. Irlandais*
Cantique de Jean Racine - *G. Fauré*
Jubilemus, Exultemus - *Fr. Couperin*
La nuit allume ses étoiles - *Fr. Ziberlin*
Entre le boeuf et l'âne gris - *Pop. du XIIIè siècle*
Dors, ma colombe - *Noël alsacien*
Une étoile a brillé - *Jean Crétu*
Les anges dans nos campagnes - *Noël populaire*

Par les trois chorales

Douce nuit

A l'issue du concert, vous êtes toutes et tous conviés au verre de l'amitié offert par la municipalité



SAMEDI 12 DECEMBRE, LE PERE NOEL SERA AU RENDEZ-VOUS A MARSSAC !

Venez vous faire photographier avec le père Noël et immortaliser un moment inoubliable.

(organisation et photo gérées par le Comité des Fêtes de Marssac)



Fêtes de fin d'année à Marssac

"La Magie du Jouet" (Conseil Municipal Jeunes)
le Vendredi 4 Décembre 20h15 à la salle municipale

2^{ème} Marché de Noël (Comité des fêtes)
Samedi 12 décembre de 10h à 19h place du Barry

Loto spécial fêtes (Lous Baroudaires)
Dimanche 13 décembre à 14h30 salle municipale

Concert de Noël
(Avec les chorales de Marssac, Lagrave et Cadalen)
Vendredi 18 décembre à 20h30 en l'église de Marssac

Messe de Noël
Messe dite de "minuit" 24 décembre à 22h

Repas des aînés
Samedi 9 janvier à 12h salle municipale

Voeux du Maire
Vendredi 22 janvier à 18h30 salle municipale

*Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année
Toute l'équipe municipale*



Eau potable, où en est-on ?

(par Farnçois Vergne Président du syndicat des eaux)

NOTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

Suite à la réception de plusieurs réclamations sur la qualité de l'eau distribuée par le syndicat, je vous prie de bien vouloir trouver quelques éléments d'explication à ce problème qui ne touche pas tout le réseau et semble concerner les abonnés de façon aléatoire. En fait, il dépend grandement de la position de l'abonné sur le réseau et la situation de chacun est spécifique.

A/ Le résiduel de chlore chez l'abonné a été relevé :

Le processus de traitement de l'eau utilise deux désinfectants :

- l'ozone, produite directement à l'usine assure une désinfection choc mais non persistant au départ de la station,

- le chlore est le deuxième élément de désinfection qui se caractérise par sa rémanence, c'est à dire qu'il a un effet durable. Il est injecté à la station mais aussi dans les réservoirs et sur certains points choisis du réseau

Depuis plusieurs années, pour des raisons de sécurité sanitaire accrues du fait du plan Vigipirate, l'autorité compétente (DDASS) nous impose une concentration en chlore libre résiduel de 0,3mg/l en sortie des réservoirs et de 0,1mg/l en tout point de réseau. Ce résiduel de chlore libre contribue à donner du goût à l'eau (voir C).

B/ Une période particulièrement délicate cette année du fait de la persistance de la chaleur :

La chloration est plus importante et plus difficile à gérer en période de fortes chaleurs qui impactent le fonctionnement de la production d'eau potable à deux niveaux :

- par réchauffement de la rivière Tarn dans laquelle est pompée l'eau

dû à la chaleur ambiante et à la quasi absence de pluie importante qui rafraîchit l'atmosphère et l'eau de la rivière ;

- par réchauffement du circuit de distribution : canalisations mais surtout réservoirs (malgré l'installation récente d'extracteurs de chaleur sur les plus sensibles) ;

Or le chlore est volatil et sensible à la chaleur. Les périodes caniculaires nous imposent donc d'augmenter globalement les doses de chlore sans pouvoir complètement prendre en compte les variations de température qui affectent certains tronçons de réseau, ce qui peut donc amener à des surdosages, sans risque pour la santé mais qui ont des effets secondaires de nature organoleptique (altération du goût).

C/ deux contrecoups sans conséquences sanitaires : goût de chlore et goût de terre :

Le premier est une conséquence à court terme de la chloration et disparaît facilement : Il suffit le plus souvent de laisser reposer l'eau dans une carafe au réfrigérateur une heure pour atténuer l'odeur de chlore qui on l'a vu est volatil.

Le deuxième qui intervient à plus longue échéance se traduit par un goût de terre qui provient en fait d'un sous-produit du chlore. L'aération reste efficace mais si l'odeur se dissipe assez vite, le goût terreux est plus durable.

A retenir : L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments estime que l'augmentation des concentrations en chlore et ses sous-produits ne présente aucun risque sanitaire malgré les défauts olfactifs et organoleptiques.

D/ Quelles solutions ?

A court terme :

- des tournées de vidange sont organisées pour diminuer ces inconvénients. Elles ont été perturbées cet été par de nombreuses fuites (elles aussi dues à la chaleur et à la sécheresse !) ayant mobilisé les agents du Syndicat.

- La situation va s'améliorer avec la baisse des températures (le Tarn était encore à 21° le 7 octobre)

A moyen terme :

- depuis trois ans, nous installons des systèmes (coûteux d'où l'effort progressif) de désinfection automatique dans les réservoirs pour obtenir une chloration linéaire et s'affranchir des variations qui, on l'a vu, contribue à dégrader le goût de l'eau mais il reste des secteurs où la vidange manuelle des réseaux reste la seule solution jusqu'à équipement total du syndicat.

- L'avant-projet de la nouvelle station a pris en compte cette problématique, en particulier en ayant les moyens de mieux maîtriser les caractères physico-chimiques de l'eau et en affinant le traitement par du charbon.

A long terme, c'est le remplacement des conduites et la modernisation du réseau qui contribuent à améliorer les caractères organoleptiques de l'eau distribuée dans le Syndicat.

Durant tout l'été, nous avons été particulièrement attentifs à la qualité sanitaire de l'eau. Des auto-contrôles et les contrôles de la DDASS ont confirmé et confirment encore aujourd'hui qu'il n'y a pas de risque sanitaire.

L'eau reste le produit le plus surveillé et je n'hésiterais pas à mettre en place des mesures draconiennes en cas de risque sanitaire. Un plan d'approvisionnement et de distribution d'eau en bouteille est opérationnel.



11 novembre 2009 : message de M. Hubert Falco Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants



“Le 11 novembre 1918, à 5 h 15, les généraux allemands et alliés signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. A 11 heures, le cessez-le-feu était effectif et la France pouvait célébrer la victoire. Partout, les clairons retentirent et les cloches des églises se mirent à sonner. Cinq années de guerre totale prenaient fin. Jamais on ne vit une nation communier tout entière dans une aussi grande ferveur.

Mais cette immense joie était mêlée d'un profond sentiment de deuil et de tristesse. La France pleurait ses morts et accueillait 4 millions de blessés et d'invalides. 1 400 000 soldats étaient tombés au front, 300 000 civils avaient succombé. Nul ne fut épargné : aucune famille, aucun village, aucune ville. Jamais le monde n'avait connu de guerre plus meurtrière. Et les

vétérans de la Grande Guerre, ceux qui étaient montés en premières lignes à Douaumont et à Verdun, n'eurent plus qu'un seul mot d'ordre : "Plus jamais ça !"

Mais la paix, qui semblait acquise au lendemain du 11 novembre 1918, ne dura pas. Vingt ans après, la Seconde Guerre mondiale éclatait. Les générations que la Grande Guerre avait cruellement éprouvées durent encore affronter des années terribles.

Tout au long du XX^e siècle, il n'y a pas eu de nations dans le monde qui se soient autant affrontées que la France et l'Allemagne. Mesurons ensemble le chemin parcouru après la Seconde Guerre mondiale grâce à

l'œuvre des pères de la réconciliation franco-allemande : Robert Schuman, le chancelier Adenauer et le général de Gaulle. Il n'y a pas aujourd'hui dans le monde d'autres nations que la France et l'Allemagne qui soient animées par un désir aussi intense de poursuivre la construction d'un avenir commun. La réconciliation franco-allemande, la volonté commune de bâtir l'Europe unie, tout cela ne s'est pas construit sur l'oubli ni le déni du passé. Mais grâce à lui.

Aujourd'hui, le président de la République et la chancelière allemande sont réunis à Paris. Ensemble, ils rendent hommage aux morts et aux combattants de la Grande Guerre. Ils célèbrent également les liens durables que la France et l'Allemagne ont scellés. Car le plus bel hommage que nous puissions rendre aujourd'hui aux morts de la Première Guerre mondiale, c'est de construire ce qu'ils espéraient mais qu'ils n'ont pas connu : l'Europe de la réconciliation. L'Europe de la paix.”





Samedi 28 novembre : inauguration de la Maison des Loisirs et des Associations



C'est Thomas Mexé, Maire du Conseil Municipal Jeune qui s'est chargé de couper le ruban, inaugurant officiellement ces nouveaux locaux. Il était entouré de Mme Anne-Marie Rosé, Maire de Marssac, de M. Valax, député et conseiller général, de M. Carcenac, député et président du Conseil Général, de Mme Bascoul, vice-présidente du Conseil Régional, de M. Maire, secrétaire général de la Préfecture, de M. Magnan de Bellevue, directeur de la CAF et de Mme Soulet, Présidente du conseil d'administration de la CAF.



Après la visite et les discours des personnalités présentes, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre.





R.A.M. STRAM GRAM invite le Père Noël le 17 décembre, à la salle de l'extension à partir de 10 heures.

Toutes les Assistantes Maternelles de Marssac et de Terssac et les enfants accueillis sont invités à participer à la fête. Les parents qui pourront se libérer seront les bienvenus.

Le Noël des tout petits

Nous allons jouer ensemble avant de découvrir la hotte du Père Noël. Un petit goûter nous permettra de nous remettre de toutes nos émotions.

Afin de mieux organiser la matinée, nous demandons aux assistantes maternelles de s'inscrire auprès de Françoise Dô avant le 11 décembre. D'avance MERCI.

Le Relais, ouvert depuis deux ans, va proposer une nouvelle activité dès le mois de Janvier 2010.

Tous les premiers et troisièmes Mercredis du mois (en dehors des vacances scolaires) une salle de

l'école maternelle sera mise à disposition pour le relais.

Ainsi l'activité salle de l'extension va se faire un Jeudi sur deux, et nous gardons tous les vendredis le Dojo.

L'accueil des Assistantes Maternelles et des parents des deux communes se fait le Mercredi de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 16h et le mercredi ou le jeudi matin uniquement sur rendez-vous.

Association Temps Danse semaine portes ouvertes

A NOTER SUR VOS AGENDAS les dates du 14, 15 et 16 décembre. Nos deux professeurs de danse, Mélissa et Karen, vous accueilleront, vous expliqueront les projets pédagogiques, la discipline et répondront à toutes vos questions.

Un goûter sera offert par l'association.



Vous pourrez prendre des photos et filmer vos enfants, vos amis. Vous pourrez assister à un, deux voire tous les cours. La seule contrainte est d'être présent en début de cours.

Venez nombreux pour partager un moment de convivialité.

Horaires du lundi 14 décembre

- élémentaire 1 : 17h-18h
- préparatoire 1 : 18h-19h
- avancé: 19h-20h15

Horaires du mardi 15 décembre

- éveil (MS-GS) : 17h-17h45
- initiation (CP/CE1) : 18h00-18h45

Horaires du mercredi 16 décembre

- élémentaire 4 : 13h45-15h
- moyen 1 : 15h-16h
- élémentaire 2 : 16h-17h
- moyen 2 : 17h15-18h30
- adultes : 18h30-19h30



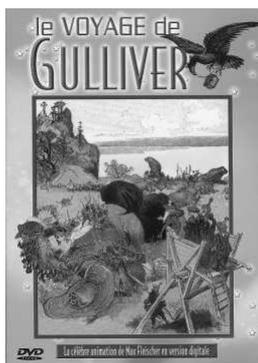
Un grand merci !

Comme tous les vendredis de l'année, les enfants fréquentant le multi-accueil chapi chapo vont au marché sur la place de Marssac.

L'association des commerçants du marché a offert des cadeaux (peinture, coloriage, feutres...) aux enfants pour leur plus grand plaisir !

Nous les remercions vivement pour leur geste .

Multi accueil "Chapi-Chapo"



Guerre Mondiale ! Certains savent à peine que le Monde a connu les malheurs de deux guerres du genre qu'on s'empresse déjà de leur offrir le plaisir de participer activement à une troisième. Certainement une nouvelle ode à la violence où la Chine tient, on s'en serait douté, une place de choix. Souhaitons bien sûr que ce soit, comme le voyage de Gulliver, totalement imaginaire. Mais pourquoi donc certains trouvent-ils du plaisir en jouant à la

importance si l'on n'y prend pas garde. Gulliver, un grand sage, sut en tenant des propos de bon sens, sans la moindre bataille, mettre fin à cette guerre ridicule qui durait depuis si longtemps. Il quitta l'île regretté de tous les habitants qui ne surent quoi inventer pour le remercier de leur avoir ouvert les yeux.

Alors, permettez moi de poser la question : lesquels de ceux qui découvrent Gulliver ou de ceux, plus hardis qui viennent de gagner la guerre sur leur ordinateur, seront les plus tentés d'aller jeter des pierres ? Par contre je suis sûr que si, par un très grand miracle, Gulliver revenait ce serait du bonheur. Dans bien des réunions, commissions,

Les murmures du vieux pressoir



Et si Gulliver revenait ? Un grand père m'a raconté avoir trouvé par hasard, en faisant des courses, un DVD du jadis célèbre voyage de Gulliver. Déjà arrivé à sa 2^{ème} démarque il était encore frappé d'une moins value de 50% sur le prix démarqué et trainait dans un bac, en tête de gondole, avant peut-être d'être jeté. Personne n'en voulait, il l'acheta, se disant que les vacances de Toussaint étant proches ses petits enfants viendraient certainement faire quelque halte-garderie chez Mamie et Papy et qu'il pourrait le leur montrer et connaître ainsi leur réaction. C'était la version de Max Fleischer réalisée en 1929 ! Un chef d'œuvre d'animation en son temps ; mais quand on sait que l'histoire a été écrite en 1721, vous pensez bien que l'époque où l'on montrait cela aux enfants est depuis longtemps révolue. On en est aujourd'hui aux jeux vidéo où la violence sévit telle une pandémie. Il faut tuer à grands coups de "clic", le triomphe et la valeur du héros étant proportionnels au nombre de victimes. Vient même de paraître, à ce que l'on m'a dit, dans un jeu vidéo : La troisième

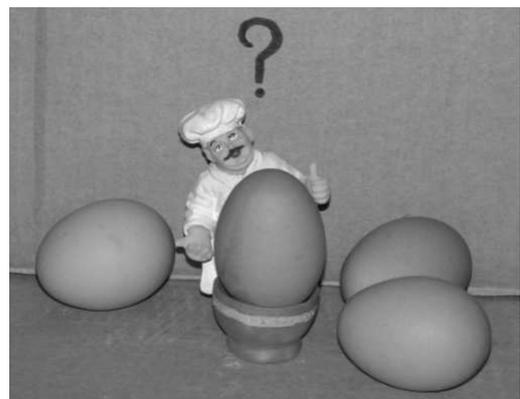
guerre ? Cela n'a rien d'un jeu ! Qu'ils aillent demander à ceux qui ont dû la faire.

Les prévisions du grand-père s'étant avérées exactes, il y eut bien garderie ces dernières vacances chez Mamie et Papy et donc la découverte de Gulliver par les petits enfants. A en juger par le calme qui régna pendant la projection pourtant un peu longue, il était évident que l'attention était au maximum. Tout aussi émerveillés que l'avait été le grand père quant il avait leur âge ; ils demandèrent même l'autorisation d'emporter le DVD, ce qui leur fut bien sûr accordé.

Naufragé sur l'île de Lilliput où les habitants sont minuscules, Gulliver découvre une île en guerre contre l'île voisine sous prétexte qu'ils n'étaient pas d'accord sur le côté qui doit être cassé lorsque l'on mange les œufs à la coque ! Belle image de stupidité qui montre que de grands conflits peuvent naître de petits détails sans

assemblées générales ou non, enfin un peu partout, il saurait par sa grande sagesse et son bon sens faire comprendre à tous de quel côté il faut casser les œufs pour préserver la paix.

Je me permets de lui lancer l'appel : "Cher monsieur Gulliver et si vous reveniez ?" C'est en tous cas mon souhait pour le Noël qui approche.



JOYEUX NOËL ET BONNES FETES A TOUS.



Un quiz à toute vapeur : les réponses !

1. Dans quelle ville Jean Jaurès est-il né ? **Castres**

2. Dans quelle discipline a-t-il obtenu cette distinction ?

Il obtiendra à Toulouse un doctorat de philosophie

3. Devenu enseignant il exerça comme maître de conférence à la faculté des lettres de Toulouse. Mais auparavant il avait enseigné pendant un an dans un lycée tarnais : lequel ? **Le lycée Lapérouse à Albi**

4. En quelle année fut-il élu pour la première fois député du Tarn ?

Il est élu député en 1885, il est conseiller municipal de Toulouse en 1890, puis député socialiste à partir de 1893.

5. Le journalisme a occupé une grande place dans la vie de Jean Jaurès. Avant de devenir le fondateur connu d'un journal national, il a écrit assidûment dans un journal local. De quel journal s'agit-il ? **La dépêche du midi**

6. En 1886, Jean Jaurès épousa Louise Bois, fille d'un marchand de fromage à Albi. De leur union naîtront deux enfants, un garçon et une fille. Quels sont leurs prénoms ?

Madeleine et Louis

7. A partir de 1893 Jean Jaurès, en tant que député socialiste, milite pour la défense des ouvriers en lutte. A ce titre il participe à la fondation d'un des symboles du mouvement ouvrier inauguré à Albi en 1896. De quoi s'agit-il ?

La Verrerie Ouvrière d'Albi

8. En 1998, Jean Jaurès, convaincu par le "J'accuse" d'Emile Zola, s'engage dans la défense d'une cause qui aura un retentissement

national. Pour qui Jean Jaurès s'est-il mobilisé ? **Alfred DREYFUS**

9. Le 18 avril 1904 sortait le premier numéro du quotidien national, fondé et dirigé par Jean Jaurès, au prix de 5 centimes. Il a pour objectif, dira Jean Jaurès, de "donner à toutes les intelligences libres le moyen de comprendre et de juger elles-mêmes les événements du monde". De quel journal s'agit-il ?

L'Humanité

10. Le 31 juillet 1914, sortant de son travail, Jaurès se rend au Café du Croissant où il est assassiné.

Quel est le nom de son assassin ?

Raoul VILLAIN

11. Où est aujourd'hui le tombeau de Jean Jaurès ?

Au Panthéon depuis 1924

Questions subsidiaires :

A. Avant d'épouser Louise Bois, Jean Jaurès vécu un premier amour malheureux, le père de la jeune fille lui ayant préféré un avocat. Quel est le nom de cette jeune fille ?

Marie-Paule PRAT

B. Sur les traces de Jean Jaurès, que trouve-t-on à Albi, au cimetière des Planques ?

Le cénotaphe de Jean JAURES

Merci à Anne Roumégas-Porche pour la conception de ce quiz.

Les gagnants du concours

- **Bernadette HERNANDEZ**
- **Joris PINOSA**
- **Sébastien VENZAL**
- **Marie-Thérèse DURAUD-MERE**

Bravo à tous. Les questions n'étaient pas faciles. Vous avez gagné une place pour embarquer dans le train "Le Parisien" le dimanche 6 décembre pour une journée inoubliable.



L'intercommunalité : projet du transfert des compétences voirie et assainissement.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) à laquelle appartient Marssac procède, depuis quelques mois, à des études visant à renforcer ses compétences, notamment en matière de voirie et d'assainissement. Aussi les conseils municipaux des 17 communes adhérentes devront se prononcer sur ce sujet avant le 15 décembre.

Si ce transfert de compétences est validé, cela signifiera que c'est la C2A qui interviendra dans ces domaines en respectant au mieux les programmations des besoins locaux et l'équité entre toutes les communes. Evidemment, cela ne concernera sûrement pas TOUS les travaux, une limite sera fixée en fonction de la nature, de la localisation, du montant des travaux ... ce point est en cours de discussion. Le but est de mutualiser nos

services, nos compétences, nos moyens, pour faire des économies et obtenir plus de financement. L'Etat veut favoriser les structures intercommunales qui auront accru leurs compétences en leur octroyant davantage d'argent par le biais, entre autre, de la Dotation Globale de Fonctionnement, au détriment des communes.

Quel est l'intérêt pour Marssac ?

Nous avons encore beaucoup de voirie dégradée et très fréquentée dans notre commune et nous espérons que certaines opérations pourront être accélérées, comme la mise en sécurité de la rue des Peyragues. Notre Maire étant Vice-Présidente de la C2A, déléguée aux infrastructures routières, on peut penser que ce sera un atout dans les arbitrages à venir.

Nous rappelons d'autre part qu'il existe une commission extra municipale, c'est à dire ouverte à tous, sur le thème des "déplacements doux". Nous déplorons qu'il y ait peu de monde à ses réunions. Son budget est de 40 000 /an. Avec l'intercommunalité, peut-être aurons-nous plus de financement ? En participant à ces réunions, vous pourriez faire entendre votre avis, vos souhaits, vos besoins.

La fin de l'année est proche et nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de Noël.

Jean BANQUET, Véronique BOSC, Colette DURAND, Cendrine LADEVIEGATUMEL, Isabelle NESPOULOUS, Philippe NEUVILLE, Christelle SUAUAU, Isabelle VILAS, Jean François VINCENT

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin - 06 37 74 30 54
pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon - 06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr

Lous Baroudaires

Organise un

LOTO

« SPECIAL FETES »

(Canards gras, jambons, poubelles
garnies etc..etc...)

DIM. 13 DECEMBRE

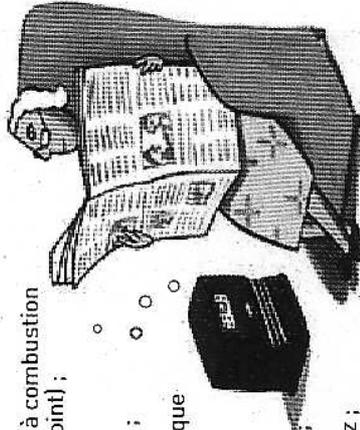
14 H 30 Salle Municipale

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

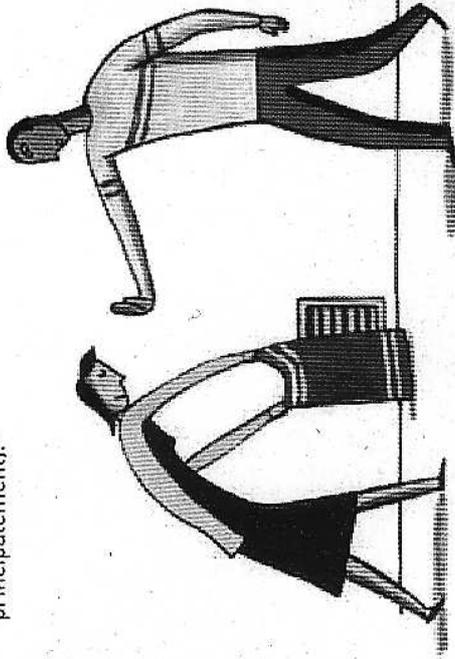
Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

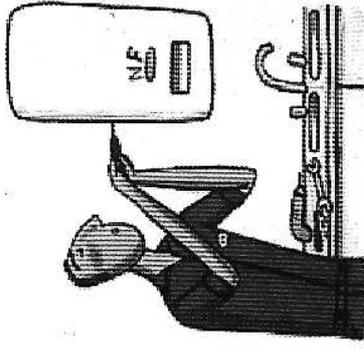
Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.



COMMUNIQUE DU PAYS DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES, ANNEE 2009 : Le Pays à l'heure du Développement Durable

Le Pays de l'Albigeois et des Bastides : Une attractivité récente et à soutenir

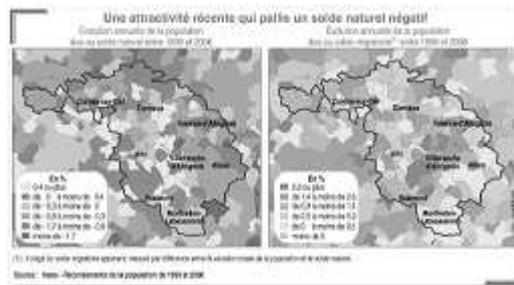
En partenariat avec l'ADEFPAT et l'INSEE, un récent diagnostic du territoire a été réalisé pour analyser les évolutions socio-démographiques et économiques récentes. Ainsi il en ressort que le Pays de l'Albigeois et des Bastides est devenu attractif entre 1999 et 2006 en gagnant près de 7 500 habitants. Cette croissance est exclusivement

liée à l'arrivée de nouveaux ménages qui proviennent majoritairement de Midi-Pyrénées (46%), d'île de France (11%) et de l'étranger (9%).

L'économie du Pays est avant tout tournée vers sa population résidente et est constituée essentiellement de PME et de très petites entreprises : les TPE (moins de 20 salariés). Les TPE représentent 90 % des établissements sur le Pays et emploient 36 % des

salariés...

Retrouvez l'ensemble des résultats de cette étude sur le site du Pays : www.pays-albigeois-bastides.org



Tous à l'éco-hameau !



Le 7 octobre 2009, les élus, membres du Conseil de

Développement et les équipes techniques du territoire du Pays Albigeois et Bastides ont été conviés à une visite de sites sur le thème de "l'urbanisme durable".

En compagnie d'un architecte spécialisé et du CAUE, ils ont ainsi pu visiter 3 opérations riches en enseignements : une zone d'activités économiques à qualité environnementale, un lotissement et un éco-hameau.

Déplacement doux, gestion de l'eau et des déchets, espaces publics, lien

social, forme urbaine... autant de thématiques abordées à travers 3 exemples concrets. Fort du succès de cette première visite, le Pays Albigeois et Bastides proposera des temps d'échange similaires avec l'organisation de prochaines visites.

Objectif : Evoluer vers un urbanisme plus cohérent, plus économe, plus respectueux de son environnement, avec et pour ses habitants.

Développer une économie de proximité dans une démarche de développement durable, avec le programme LEADER 2009-2013.

Une nouvelle approche du développement du territoire par la qualification des projets :

Le projet de développement du territoire prend en compte l'arrivée de nouvelles populations avec le développement de l'urbanisation et le besoin de nouveaux services. Pour accueillir et maintenir les

générations actuelles et futures, dans un cadre de vie de qualité, le programme Leader s'inscrit dans une approche "développement durable". Le GAL souhaite donc encourager une qualification "durable" pour tous les projets cofinancés par le programme LEADER.

Un accompagnement adapté à tous les porteurs de projets privés et publics (prestataires touristiques, associations gestionnaires de

services mais aussi artisans et commerçants locaux...) sera mis en place pour les sensibiliser à cette démarche de progrès afin qu'ils puissent prendre en compte ces éléments dans la conception, la mise en œuvre et la gestion de leur équipement.





Bon plan pour le Climat !

Le Pays a décidé de mettre en place un Plan Climat Territorial qui vise à définir des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique et de se doter d'un plan d'actions.

Il faut savoir que sur notre territoire, près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre proviennent des

habitations et un quart des transports. 67 % des résidences principales du Pays ont été bâties avant 1975, date de la première réglementation thermique et chaque jour, les trajets domicile-travail des salariés du Pays correspondent à plus de 960 000 km soit 24 fois le tour de la terre. Il est temps d'agir et à travers ce plan climat, les élus, les professionnels, les associations et

les habitants de notre territoire sont invités à participer à la construction de celui-ci.

Vous trouverez sur le site du Pays www.pays-albigeois-bastides.org tous les renseignements que vous cherchez sur le plan climat.

Rejoignez nous et contribuez à enrichir nos réflexions.

Le 11 novembre Marssac a fait son cinéma



Gérard Lanvin souriant et disponible s'est prêté avec gentillesse aux séances de dédicaces et de photos.



Quelques prises en extérieur sous le soleil marssacois !



La grande salle du conseil transformée en quelques heures.

Repas des aînés



Samedi 9 janvier 2010 à 12h00 - salle polyvalente de Marszac



A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés.

Ce moment festif (repas et animation), pris entièrement en charge par la Mairie, s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire : vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.



Bulletin d'Inscription

**Il reste quelques places, délai d'inscription
prolongé jusqu'au 23 décembre**

NOM de NAISSANCE ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Accompagné de : NOM et prénom du conjoint -----

Adresse -----

Téléphone -----

Je m'inscris au repas des aînés du 9 janvier 2010

Signature

* Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.

* En cas de difficulté pour vous déplacer, merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47

* Pas d'inscription par téléphone.